



Le 21 mai 2010

PREMIERS RESULTATS, PREMIERS ENSEIGNEMENTS

Les bases de l'engagement des entreprises et réseaux participant au programme en faveur d'un développement économique soutenable ont été jetées et la dynamique a été lancée. Des premiers résultats positifs peuvent être constatés.

Le maintien de cette dynamique vertueuse et sa traduction par des entreprises construisant également leur performance et leur compétitivité sur des réponses qu'elles apporteront aux attentes nouvelles de la société dépendra beaucoup des entreprises elles-mêmes et des réseaux d'appui.

Le CIRIDD et le Conseil Général de la Loire travaillent déjà à l'identification des mécanismes de soutien et de pérennisation des changements engagés.

DES RESULTATS TRES CONCRETS POUR LES ENTREPRISES

Toutes les entreprises ont identifié des actions de court terme et les mettent en œuvre progressivement. Il s'agit, pour l'instant, principalement d'actions d'**éco-responsabilité** : tri des déchets, dématérialisation des documents administratifs (facture, paye,...), maîtrise et réduction de la consommation d'énergie, récupération énergétique, incitation à des déplacements moins polluants pour les salariés (porte-vélo, douche, renouvellement de parcs automobiles...), réflexion sur le télétravail.

Pour certaines entreprises, l'éco-responsabilité permet de tester la prise en compte du développement durable dans le fonctionnement de l'entreprise pour pouvoir ensuite proposer des solutions aux clients. Dans le cas des entreprises du numérique, par exemple, ce test permet d'identifier des solutions liées aux TIC (encres, papier, consommation énergétique (veille, logiciel ...), etc.).

Déjà, les entreprises mobilisent leurs clients et leurs fournisseurs pour faire évoluer **leurs produits et process** : questionnement auprès des fournisseurs afin d'évaluer leur niveau d'implication réelle en matière de développement durable, valorisation des sous-produits, réflexion sur l'éco-conception, évolution des achats pour des emballages plus écologiques (biodégradables ou recyclables), pour des produits d'entretien écologiques à destination des locaux de production, suivi des produits à l'aide d'indicateurs environnementaux, intégration d'un volet développement durable dans la ligne éditoriale...



Toutes les entreprises ont déterminé, conforté ou enrichi leur **stratégie dans une perspective de développement durable**. Cette stratégie, qui sera mise en œuvre en 2010, leur permettra d'identifier de nouveaux produits, de concevoir de nouveaux business models, voire de faire évoluer leur cœur de métier en ayant amorcé les réflexions suivantes : Comment passer de « Usiner » à « Conseiller, Produire, Monter » ? Comment passer du bien au service, de la vente à la location et proposer de la dématérialisation aux clients ? Comment acheter davantage localement ? Quelle solution apporter au dernier kilomètre logistique ? Comment améliorer les conditions de travail des clients à travers des solutions numériques ? Comment avoir une forte valeur ajoutée sur l'accès à la connaissance et la qualité de l'information ? Quelle implication des partenaires territoriaux pour apporter une solution territoriale durable bénéfique aux clients et au territoire ? etc.

Une majorité d'entreprises participantes ont la **volonté de pérenniser la démarche et de l'inscrire dans le long terme tout en agissant** immédiatement. Certaines ont souhaité bénéficier d'une poursuite d'accompagnement.

Tout l'enjeu aujourd'hui est de démultiplier la démarche au-delà des collaborateurs mobilisés dans le cadre de ce programme et d'impliquer l'ensemble des collaborateurs pour que chacun adhère à la nouvelle stratégie identifiée.

CONFORTER LES STRATEGIES AU NIVEAU DES RESEAUX ET DES FILIERES

La mise en œuvre des stratégies au niveau d'un réseau et d'une filière s'inscrit dans un temps plus long que celui de l'entreprise. Les réseaux vont donc décliner leur stratégie « Développement durable » dans leur plan d'actions 2010-2012 et seront très certainement accompagnés et soutenus dans une démarche visant à étendre la dynamique à d'autres entreprises membres ou à d'autres parties prenantes de la filière.

Pour le Pôle Agroalimentaire Loire qui disposait déjà d'une stratégie pour son réseau et la filière, le programme a permis d'enrichir ces stratégies au regard du développement durable et d'identifier comment il peut associer ses parties prenantes (les entreprises de la chaîne de valeur, les partenaires territoriaux, les organismes de formation, les consommateurs...) pour davantage de prise en compte du développement durable tout au long de la chaîne de valeur de la filière.

Pour Logistique 42 qui travaillait déjà sur des projets structurants autour du fret ferroviaire et de la logistique urbaine, le concept de logistique durable a été mieux cerné de manière à consolider la stratégie pour le réseau et proposer un plan d'actions intégrant le développement durable sur du court, moyen et long terme.

Pour Loire Numérique dont la stratégie du réseau est en cours d'élaboration, ce programme a permis de déterminer en parallèle une stratégie de réseau et de filière dans une perspective de développement durable.

A ce stade, les stratégies déterminées ont besoin d'être confortées et validées par les instances décisionnelles de chaque réseau.



LA SUITE DE L'ACCOMPAGNEMENT EN 2010 POUR LES RESEAUX

Le Conseil Général de la Loire a souhaité que l'accompagnement des trois réseaux puissent être poursuivis en 2010, en vue de la démultiplication de la stratégie « Développement Durable » au sein de chaque réseau et filière.

La demande des réseaux en terme d'accompagnement a porté sur l'élaboration d'une charte « Logistique durable » et sur une veille autour de la « Logistique durable » pour Logistique 42, l'aide à la conception de la poursuite de l'action collective auprès des 6 entreprises ayant déjà participé et une veille autour du « Numérique durable » pour Loire Numérique, l'animation de commissions de travail thématiques pour le Pôle agroalimentaire Loire.

Tous les réseaux ont exprimé le besoin d'échanger en inter-réseaux, au cours d'un atelier fin 2010, afin de faire le point sur l'état d'avancement des 15 entreprises qui ont participé au programme Pôles et Filières et développement durable et sur l'avancée de chacune des réseaux eux-mêmes.

